



Editorial du Président

LE PARADOXE ET LE COMPLEXE « NIMBY »

Le terme « **Nimby** », est l'abréviation de « **Not In My BackYard** » qui signifie (traduction libre) :

« **pas dans ma cour ou dans mon jardin** ».

Cela revient à dire que nous voulons, voire que nous exigeons, tout pour notre bien-être personnel (plaines de sport, autoroutes, fêtes diverses, grandes surfaces, logements sociaux, mais surtout,

**il faut les mettre ailleurs
qu'à proximité de notre lieu de vie.**

Ce phénomène « **Nimby** » a mis en lumière de profondes contradictions entre les aspirations diverses et légitimes des citoyens.

D'un côté, chacun aspire à pouvoir :

- ☐ trouver un bon emploi à proximité de son lieu de résidence ;
- ☐ disposer de liaisons routières rapides et sûres ;
- ☐ acquérir ou louer un logement confortable sans que cela ne coûte trop cher ;
- ☐ disposer à proximité de son lieu de vie d'un centre commercial ...

Nous pourrions continuer la liste des contradictions de tout un chacun car cette liste est longue, se reproduit partout, et dans certaines communes du Brabant Wallon, cela va jusqu'à **refuser l'implantation de crèches ou de cliniques !**

Ce paradoxe entre aspiration et rejet des soi-disant nuisances vers les autres de préférence, porte un nom : c'est l'**égoïsme** et/ou l'**intolérance**.

Pourtant, pour pouvoir vivre dans une société moderne, il faut pouvoir accepter les avantages et les inconvénients de ce modernisme, pour autant que :

- ⇒ cela soit profitable à toutes et à tous ;
- ⇒ ce modernisme ne devienne pas, par l'attitude de certains, un enfer pour tous...

Nous devons pouvoir tous ensemble, en s'efforçant de rencontrer les aspirations des autres, vivre dans une société équilibrée.

Mais attention, quand les citoyens réunis en comité de quartier, protestent contre l'implantation d'une infrastructure (qu'il s'agisse de bâtiments, de routes, etc...) dans leur environnement immédiat, en répétant qu'ils ne sont pas contre par principe, il est vrai que l'on pourrait reconnaître qu'ils pratiquent la démocratie participative.

Mais ne soyons point naïfs, méfions-nous des mythes, la démocratie directe n'augmente pas automatiquement l'implication des citoyens mais peut déboucher sur un **égoïsme de groupe**.

Nous sommes convaincus que c'est par le dialogue et la bonne volonté de tous que nous réussirons à surmonter les obstacles et atteindre ainsi un jour, si pas la société parfaite, en tout cas, celle où il doit faire bon vivre !

Le Roman Païs et ses responsables, partout où ce sera nécessaire, combattront l'égoïsme individuel ou de groupe. Il faut que chaque citoyenne et citoyen puisse bénéficier du bien-être et du confort de notre société. Telle est notre volonté et telle sera notre ligne de conduite pour l'avenir.

Bien amicalement.
André SIMON
Président.



19 juin 2004

Inaugurations de logements rénovés



CLABECQ, 214, rue de la Déportation
Hôtel des Acières.



Raymond LANGENDRIES,
Bourgmestre de TUBIZE, dévoile la
plaque commémorative.



Alain ROSENOER, Directeur Général de la S.W.L. retrace l'historique du bâtiment qui, sous différentes appellations, a toujours conservé un rôle d'hébergement.

Il constate que l'objectif que la Région Wallonne assigne à la politique du logement, est atteint :

- ➔ donner de la qualité de vie en plus à nos concitoyens ;
- ➔ rafraîchir nos villes et villages en rénovant notre patrimoine.

Il félicite chaleureusement la Société et l'encourage à poursuivre dans le même sens ...



NIVELLES, 20, Fg de Bruxelles



Une nouvelle réussite de rénovation d'un
immeuble en trois agréables appartements.

Quelques sans-abri retrouvent un toit !

« Entrez Madame,
vous êtes chez vous »



Ne possédant qu'une table, quatre chaises et une armoire, elle va pouvoir donner libre cours à son imagination et aller chiner sur les brocantes pour meubler 68 m² !

J'ai vécu dans une
caravane !



Ses futurs voisins ne sont pas plus loquaces. Hébergés chez des amis, leurs vêtements stockés dans un garage et leurs meubles dans une étable, cet appartement les ravit.



« J'ai les clés » !



Le bonheur se lit sur le visage de cette maman qui va enfin pouvoir réunir ses quatre enfants.

« J'ai dormi dans
ma voiture »



Ce nouveau locataire a hâte d'installer sa petite famille dès ce soir, les meubles sont dans la remorque !





Le Comité consultatif des locataires et propriétaires (CCLP) institué auprès du Conseil d'administration du Roman Pais, est mis en place et mandaté pendant 4 ans (2004-2008) pour remplir les missions prévues à l'article 155 du Code wallon du Logement.

En clair, cela signifie que le Comité est avant tout le représentant des habitants auprès de la Société.

La mission du Comité est collective. Il tente uniquement d'apporter des solutions à des problèmes qui touchent un groupe de locataires ou propriétaires ou l'ensemble des habitants d'un quartier.

Il donne son avis, notamment, sur :

- les relations entre la Société et les propriétaires et locataires ;
- les droits et obligations de la Société, mais aussi ceux des locataires et propriétaires ;
- les charges locatives (décompte annuel, mode de répartition, montant des provisions) ;
- le règlement d'ordre intérieur des immeubles.

Il se prononce aussi sur les matières sociales et relevant du cadre de vie, entre autres :

- les mesures à prendre par la Société pour le remboursement des arriérés de loyer et des charges ;
- l'animation et les activités sociales et culturelles ;
- l'entretien et la rénovation des logements et des abords ;
- les équipements collectifs à créer ou à réaménager.

Le Comité n'intervient donc pas dans les cas individuels. Néanmoins, la limite entre un cas collectif et un cas individuel intéressant un groupe d'habitants étant parfois mal définie, n'hésitez pas à parler de votre souci ou souhait. Si votre problème ressort d'un cas individuel certain, les pistes (démarches à suivre, personnes adéquates à contacter) vous seront indiquées pour trouver une solution.

Les dirigeants de la Société sont, j'en suis sûr, toujours ouverts au dialogue. N'attendez donc pas qu'une situation s'aggrave avant de l'évoquer.

Une bonne information et le dialogue peuvent souvent aider à éviter ou à résoudre des problèmes. J'insisterai, au cours des prochaines années, sur une communication permanente avec tous les habitants et plus ponctuelle pour chaque quartier.

Enfin, je vous garantis que le Comité sera toujours attentif à tous les problèmes qui ressortent de ses attributions et que chaque locataire ou propriétaire, quelles que soient ses idées politiques, philosophiques ou religieuses, quelles que soient sa race et sa langue, recevra la même attention et le même soutien !

Francis PILLENS, Président du Comité.

www.ccclp-romanpais.be.tf

- ☐ les infos sur la Société ;
- ☐ les PV des assemblées et réunions ;
- ☐ la loi ;
- ☐ les liens vers les associations d'entraide, les amicales et comités de quartier, ...
- ☐ les contacts ;
- ☐ une rubrique « que faire en cas de... ».

Un outil pour tous !

N'hésitez pas à écrire au Comité ou à contacter directement les membres qui sont à votre disposition.

BAUKENS Christian Clos des Erables, 109/1 1480 TUBIZE G 0479/233.335	BILLEN Martine Secrétaire du Comité Av. de la Fraternité, 44 1420 BRAINE-L'ALLEUD G 02/384.26.88	 DUPRE Daniel Clos des Châmes, 412/10 1480 TUBIZE G 0477/988.361	LEBBAL Bernard Rue du Paradis, 4 1400 NIVELLES G 0474/235.021 lebbal@tircol.be	 PILLENS Francis Président du Comité Allée des Bouvreuils, 2 1400 NIVELLES G 0474/752.005 Fax : 02/610.89.59 francis@pillens.com	 ROPER Lilliane Trésorière du Comité Clos de l'Epicéa, 24 1420 BRAINE-L'ALLEUD G 02/384.15.17	VAN VAEREMBERG Christiane Allée du Sablon, 2/3 1400 NIVELLES G 067/55.54.83 G 0497/134.602
---	---	--	---	---	---	---



XVI^e JOURNEES DU PATRIMOINE EN WALLONIE

Notre société participe aux 16^{èmes} Journées du Patrimoine en Wallonie.

Vous êtes cordialement invités à visiter les deux sites sélectionnés

le samedi 11 septembre 2004 de 9 à 12 H et le lundi 13 septembre de 13 à 16 H pour les écoles.

NIVELLES : ANCIENNE FERME REHABILITEE EN LOGEMENTS SOCIAUX

A l'origine (1866), la ferme et ses jardins dépendent de l'hospice de NIVELLES.

Transférés dans le patrimoine du CPAS, ces bâtiments ont connu plusieurs destinations : boulangerie, buanderie, menuiserie...

Achetée en 1997 par le Roman Pais, l'ancienne ferme devient un harmonieux ensemble de 17 appartements sociaux.



TUBIZE-CLABECQ : ANCIEN HOTEL DES ACIERIES

Dans le cadre de la faillite des ex-Forges de Clabecq (aujourd'hui Duferco), le bâtiment est acquis en 1999 par le Roman Pais. A l'époque, cet hôtel était destiné à accueillir des monteurs étrangers allemands ou suisses, y prenant pension.

Rebaptisé « Hôtel des Célibataires », les lieux ont ensuite hébergé les ouvriers italiens venant chercher du travail avant de faire immigrer leurs familles.

Hôtel transformé en un immeuble de 12 appartements sociaux à 1, 2 et 3 chambres.

